

M. La Salle: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Étant donné que le bill C-181 a été adopté, le premier ministre serait-il en mesure de dire qui éventuellement paiera les frais des services de l'armée canadienne au Québec?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, j'ai déjà répondu à cette question, je crois, à quatre ou cinq reprises.

Quand un accord sera intervenu entre la province de Québec et le gouvernement fédéral je serai heureux de donner d'autres détails.

* * *

LES CÉRÉALES

LE RAPPORT SUPPLÉMENTAIRE DE LA COMMISSION
CANADIENNE DU BLÉ POUR 1968-1969—
LES DÉFICITS DES SYNDICATS

[Traduction]

M. A. B. Douglas (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre chargé de la Commission du blé. Peut-il dire à la Chambre quand le rapport supplémentaire de la Commission canadienne du blé pour la campagne de 1968-1969 sera disponible?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, on est en train actuellement d'imprimer le rapport et il sera peut-être déposé dans quelques semaines. Puis-je ajouter que contrairement à ce qui a été dit au comité hier, le décret ministériel au sujet du syndicat du blé a été adopté le 23 septembre.

M. Douglas (Assiniboia): Le ministre peut-il donner des précisions à la Chambre au sujet des déficits qu'accuse chaque compte du syndicat pour le blé, l'avoine et l'orge durant la même année 1968-1969 et que la Trésorerie fédérale a été obligée de garantir depuis quelques mois?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je pense que cette question est de nature statistique. Mes connaissances limitées sur ces affaires compliquées me portent à croire que cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*.

* * *

LE LOGEMENT

LA PROTECTION DES LOCATAIRES ÂGÉS ET DES
ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre chargé de l'habitation. Afin de mieux reconnaître et de mieux comprendre les problèmes de logement de citoyens âgés et des personnes à faibles revenus, et étant donné les dernières propositions que renferme le Livre blanc du gouvernement sur la sécurité du revenu que son collègue a annoncées, peut-il assurer à la Chambre que le gouvernement prendra des mesures pour empêcher des hausses immédiates des loyers que paient les citoyens âgés ou les familles qui habitent les logements sociaux et qui sont établis en fonction du revenu?

[L'hon. M. Turner.]

L'hon. Robert K. Andras (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur, nous le ferons dans la mesure du possible. En fait, les provinces s'acheminent vers une application du loyer aligné sur le revenu que j'ai proposé l'an dernier comme l'un des principes directeurs relatifs aux logements sociaux; mais le fait est que ce genre de décision relève au premier chef de l'autorité provinciale.

M. Alexander: Le ministre transmettrait-il l'information que je lui ai donnée cet après-midi afin de dégager l'opinion générale quant au sort de nos citoyens âgés et des gens à faibles revenus?

LES TAUX D'INTÉRÊT SUR LES PRÊTS DESTINÉS À LA
CONSTRUCTION DE LOGEMENTS POUR VIEILLARDS

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, le ministre sans portefeuille chargé de l'habitation peut-il nous dire si le gouvernement envisage de modifier le taux d'intérêt exigé sur les prêts consentis à des sociétés pour financer la construction d'habitations pour citoyens âgés. Le remboursement de ces prêts s'échelonne sur une période de 50 ans et représente alors environ deux fois et demie le principal.

L'hon. Robert K. Andras (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur, le taux d'intérêt pour les programmes dirigés d'habitation publique est directement fonction du coût d'emprunt pour le gouvernement. Cette question et l'opportunité d'abaisser le taux font l'objet d'un examen constant.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

ARGENTIA (T.-N.)—LES RÉPERCUSSIONS DE LA FERMETURE
DE LA BASE NAVALE AMÉRICAINE

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de l'Expansion économique régionale. Peut-il dire à la Chambre s'il a reçu un rapport de la commission d'étude qu'il a nommé il y a quelque temps et chargée de faire enquête sur la situation économique des habitants de la région d'Argenticia à Terre-Neuve par suite de la fermeture de la station navale américaine qui s'y trouve?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je vais m'enquérir si j'ai reçu un rapport récemment.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LE PRÉAVIS DE CESSATION D'EMPLOI POUR LES
TRAVAILLEURS SURNUMÉRAIRES

[Traduction]

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre suppléant de la Défense nationale; je lui en ai donné préavis la semaine dernière. Le 15 mai 1970, comme en fait foi le *hansard* à la page 7011, le ministre m'a répondu que tout employé appelé à